

Qu'est que le dispositif passerelle où j'exerce ?

Pourquoi ce dispositif ?

L'idée est de proposer un dispositif d'accompagnement à la scolarisation des enfants de 2 ou 3 ans sur un quartier classé REP +.

En effet, sur ce quartier l'accent est mis sur la scolarisation des 2 ans mais tous ne sont pas prêts (et tous les parents ne sont pas prêts non plus!), alors, depuis l'année dernière (et pour moi depuis cette rentrée), une classe passerelle a été ouverte pour ces enfants afin de les aider à passer de la cellule familiale à une classe plus « traditionnelle » (je ne sais jamais quel nom donner...).

Qui peut intégrer cette classe ?

L'inscription est différente car il y a une commission d'admission. Les enfants sont généralement orientés par la PMI ou par l'enseignante qui a accueilli en début d'année un enfant pour qui la rentrée s'est trop mal passée pour qu'il soit concevable de continuer l'année ainsi.

Pour entrer, il faut que la famille soit intéressée par le projet et que l'enfant remplisse plusieurs des critères suivants :

- enfant isolé, gardé à domicile, qui n'a pas de relation avec ses pairs
- enfant présentant des besoins de socialisation et/ou des difficultés dans les situations de séparation
- enfant déjà inscrit en maternelle mais présentant des difficultés d'adaptation au cadre scolaire.

Alors que dans notre circonscription il n'est pas question d'accueillir des enfants en couche, dans cette classe c'est tout à fait possible (mais ce n'est pas un critère d'admission comme pourraient le penser certains parents ou collègues... Ce n'est pas parce qu'un enfant porte encore une couche qu'il va pouvoir venir dans la classe passerelle... nous ne sommes pas une classe « couche »...).

Quels moyens sont donnés ?

En plus de l'ATSEM et de l'enseignante, il y a une éducatrice de jeunes enfants à temps plein, qui suit notamment les enfants sur le temps de cantine.

Cela signifie qu'il y a un réel partenariat entre l'éducation nationale, les services de l'éducation et de la petite enfance de la ville, la PMI et la CAF.

Quels effectifs ?

L'effectif peut monter jusqu'à 24 mais pour l'instant les arrivées se font de manière échelonnée (il faut que l'enfant ait 2 ans et des commissions ont lieu régulièrement pour les enfants qui ont fait « une mauvaise rentrée » ou encore pour des enfants qui ne sont repérés que maintenant) et nous avons commencé par 1 puis 2, puis 3, puis 6, puis 9, puis 10 et nous arriverons à 15 aux vacances de la Toussaint. Ce tout petit effectif, mais surtout ces arrivées échelonnées permettent un accueil très privilégié et individualisé de chaque enfant et de sa famille.

Puisqu'il est possible en cours d'année que des enfants intègrent des classes « traditionnelles », d'autres enfants peuvent alors intégrer le dispositif passerelle.

Quels objectifs ?

1. Proposer un environnement sécurisant, stable permettant une transition apaisée de la cellule familiale à l'espace école

=> Si le personnel présent et l'effectif sont différents d'une classe de TPS / PS, ce que nous mettons en place ne diffère peut-être pas beaucoup de ce que vous faites dans votre classe... En tous cas, je me suis beaucoup appuyée sur ce que je faisais auparavant avec des PS...

En gros, nous donnons une grande place aux parents qui sont invités à rester au moins le temps d'accueil (qui dure assez longtemps puisqu'il est de 8h20 à 9h15).

Les premiers temps (et tant que cela est nécessaire), les parents peuvent rester toute la matinée.

Si un enfant, même en présence d'un parent, n'arrive pas à rester toute la matinée, nous pouvons

même proposer un temps plus court.

Quand l'enfant (mais aussi les parents!) est prêt, nous proposons tout d'abord de rester 1/2h seul, puis nous augmentons pour arriver à la matinée entière. Quand nous en sommes là, nous proposons d'ajouter l'après-midi : tout d'abord en revenant seulement à 14h45 pour jouer et participer à des activités puis à 13h20 pour faire la sieste à l'école.

Si l'enfant fait une longue sieste, il peut tout à fait rester l'après-midi à la maison.

Et quand le matin et l'après-midi se passent bien, si les parents ont besoin d'inscrire l'enfant à la cantine nous ajoutons ce temps.

Cette adaptation est très individualisée. Si pour un enfant, il est possible de proposer la sieste dès la 2ème semaine, pour d'autres, au bout de 3 semaines, il n'est pas encore possible de rester de 9h15 à 11h30 sans parent. Alors on prend le temps...

Comme les enfants sont encore peu nombreux et que nous sommes 3, nous pouvons aussi bien passer du temps avec les enfants qu'avec les parents qui ont tout aussi besoin d'être rassurés.

Les parents peuvent boire un thé tranquillement, jouer avec leur enfant, mais aussi discuter entre eux (et là, beaucoup de choses très intéressantes se jouent : discussions sur le sommeil, la nutrition, la séparation, l'opposition...). A partir de la semaine prochaine le LAP (lieu accueil parent) va rouvrir, nous allons donc pouvoir proposer à ces parents de poursuivre ces temps d'échanges hors de la classe mais toujours au sein de l'école.

Cette première rentrée pour moi dans ce dispositif me fait vivre des moments très forts et très chouettes en terme de prise de confiance et de tissage de liens.

2. favoriser le développement psychoaffectif, social, motivationnel et cognitif des enfants
=> pour cet objectif, nous travaillons comme vous tous qui lisez ce site ! En mettant l'enfant au cœur de nos propositions !

J'ai pioché dans les propositions sur les intelligences multiples, en proposant notamment un coin plutôt intrapersonnel (avec plein de photos des familles, une piscine à chaudoudoux, une piscine d'objets cachés (pour la permanence de l'objet et donc l'aide à la séparation), des miroirs, des déguisements et les boîtes viendront s'intégrer à ce lieu quand elles seront assez avancées).

J'ai mis en place un espace pour bouger (j'ai la chance d'avoir une pièce accolée pour les couchettes qui sert tous les matins pour bouger : en premier nous avons un tunnel, un cheval à bascule, un mini trampo et maintenant nous avons des engins roulants).

Des ateliers type Montessori apparaissent peu à peu.

Les ateliers s'ouvrent petit à petit et les enfants vont librement où ils veulent.

Les temps de regroupement (1 pour des comptines avec marionnettes et un pour des lectures d'album) ne sont pas obligatoires mais nous les encourageons à venir. A nous de les motiver !

Résultat, 1 ou 2 préfèrent encore suivre en périphérie (tout en ayant une oreille tendue et un œil vers le coin regroupement) et les autres restent plus ou moins longtemps. Quand nous sentons qu'un ou 2 ne peuvent plus suivre, 1 d'entre nous commence à ouvrir un atelier. Et les enfants peuvent donc quitter peu à peu le coin pour aller vers un atelier.

Nous allons essayer de piocher dans le projet « caché/trouvé » pour asseoir la permanence de l'objet.

3. partager les compétences de l'équipe pluri catégorielle

C'est un point très important et surtout très riche : pouvoir croiser les expériences de l'éducation nationale avec celle d'une éducatrice de jeunes enfants habituée à travailler en crèche !!!

Nous avons 1 réunion par semaine, à laquelle peut participer la PMI, le psychologue scolaire (qui est chargé de suivre de près le dispositif), la CAF...

4. assurer la transition entre le dispositif d'accompagnement à la scolarisation de l'enfant de 2 à 3 ans et la classe dans laquelle l'enfant est inscrit

Je n'en ai pas encore bien parlé mais si ce dispositif s'appelle « dispositif passerelle », c'est bien parce que c'est un passage : passage de la maison à notre classe puis de notre classe à une classe

« traditionnelle ». Quand un enfant est prêt à aller dans un plus grand groupe, une équipe éducative se réunit pour proposer le passage ! Il peut s'agir d'un passage en classe de TPS / PS si l'enfant était déjà inscrit dans une classe mais que la rentrée s'était mal passée ou alors d'un passage dans une classe de grande section... Mais j'avoue que je ne peux pas vraiment vous parler de cette étape car nous en sommes loin !!! Je pense que nous pourrions commencer des adaptations (car ce passe se fait en douceur aussi) en décembre pour un changement en janvier... Mais cela reste à voir... En tous cas, nous allons déjà commencer à participer à la chorale de l'école, nous avons également un projet au sein de l'école autour des 10 mots de la langue française et de la francophonie pour que les enfants se connaissent et participent à des projets communs. De mon côté, je fais déjà du décloisonnement dans les classes de grands et nous allons travailler ensemble pour préparer ua mieux l'intégration des tout-petits bouts...

5. assurer une cohérence et une continuité entre le projet éducatif et pédagogique du dispositif et le projet social et éducatif de territoire

Bon là, en gros, c'est le travail que nous devons faire avec la PMI, le centre social, le LAP...

Pour finir...

Je ne sais pas si j'ai été très claire... Bavarde ça c'est sûr ! En tous cas, je trouve cette expérience formidable (après un mois!) et vraiment dans la continuité de ce que je pouvais faire dans ma classe de PS... Avec des conditions bien plus favorables pour le faire !!!

Je crois que ces classes devraient dans un premier temps peut-être se généraliser, mais surtout, en fait ne devraient plus avoir besoin d'exister !!! Et bien, oui, s'il était possible qu'enfin on réduise les effectifs des classes et que nous puissions travailler régulièrement avec des éducateurs de jeunes enfants, qu'on puisse être réellement formés à la petite enfance et au travail en partenariat avec les familles, ces classes n'auraient plus besoin d'exister puisque tout le monde le ferait plus ou moins... Qui sait ?